

ANNONCE

Concours national d'accès à la formation doctorale

Année universitaire 2022-2023

L'École Supérieure d'Économie d'Oran (ESE) organise le concours national d'accès à la formation de troisième cycle (Doctorat LMD) au titre de l'année universitaire 2022/2023, le **samedi 11 février 2023**.

- Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Master ou d'un diplôme équivalent, en adéquation avec les spécialités des formations offertes (Arrêté n°991 du 1^{er} août 2022).
- Le dépôt des dossiers de candidatures se fait exclusivement en ligne sur la plateforme numérique nationale PROGRES via le lien électronique dédié à cette opération : <https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>
- Les candidats peuvent suivre à tout moment l'état d'avancement du traitement de leurs dossiers via la plateforme et doivent valider leur choix et imprimer la convocation à présenter pour passer le concours.
- Les candidats sont invités à consulter régulièrement le site de l'ESE (<https://ese-oran.dz/>).

Dernier délai de dépôt des candidatures sur PROGRES : **Lundi 19 décembre 2022**

Appel à candidature

Date du concours : **samedi 11 février 2023**

Filière	Spécialités	Nombre de postes ouverts	Épreuve commune	Épreuve de spécialité
			Durée : 1h30 Coefficient : 1	Durée : 2h00 Coefficient : 3
			De 13h à 14h30	De 15h00 à 17h00
Sciences Économiques	Économie de Développement	3	Économie générale	Macroéconomie Appliquée
	Économie et Management des Organisations	3		Management des Organisations et Veille Stratégique

Condition d'accès : Diplôme de master/d'un diplôme d'ingénieur d'État/d'un diplôme sanctionnant un parcours de formation dont la durée est fixé à 5 années assurée par les Écoles Normales Supérieures/d'un diplôme de Magistère avec mention « passable »/d'un diplôme étranger reconnu équivalent en **Sciences Économiques**.

Dossier de candidature (à déposer sur PROGRES)

- Photo d'identité (image JPEG) ;
- Copie du relevé de note du baccalauréat (PDF) ;
- Copie du diplôme de la licence ou autre diplôme du premier cycle (PDF) ;
- Copie des relevés de notes de la licence ou autre diplôme du premier cycle (PDF) ;
- Copie du diplôme de master (PDF) ;
- Copie du relevé de notes du master (PDF).